

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales - L'Ordonnance N°2021-1310 et le Décret N°2021-1311 du 7/10/2021 ont réformé les règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales. A compter du 1^{er} juillet 2022 : publication sous format électronique sur le site de la collectivité

SEANCE DU 27 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 février à 15 heures, le Conseil Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, réunion simultanée en présentiel et par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BARAT.

Nombre de membres afférents au Conseil Syndical : 9

Nombre de membres présents en exercice : 6 (délibérations N°2024/01 à N°2024/05)
7 (délibérations N°2024/06 à N°2024/10)

Nombre de membres ayant pris part au vote : 7 (délibérations N°2024/01 à N°2024/05)
8 (délibérations N°2024/06 à N°2024/10)

Date de la convocation : le 7 février 2024

Présents :

- Représentants du Groupement Intercommunal Base de Loisirs de Jablines-Annet (GIJA) :
M. Jean-Michel BARAT (en présentiel), Mme Lydie ZMUDA et M. Christian MARCHANDEAU (par visioconférence)
- Représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France :
Mme Nathalie TORTRAT, Mme Thi Hong Chau VAN et M. Paul MIGUEL (par visioconférence)
- Représentant du Conseil Départemental de Seine-et-Marne :
Mme Claudine THOMAS (par visioconférence)

Absente représentée : Mme Bouchra FENZAR-RIZKI donne pouvoir à M. Jean-Michel BARAT

Absent/excusé : M. Thierry CERRI

Assistaient également à la réunion :

Ile de Loisirs : M. Cyrille MARCHADOUR Directeur Général et Mme Catherine GONZALEZ secrétaire du Syndicat Mixte (en présentiel)

Invités du Conseil Régional d'Ile-de-France : Mme Julie DIEUMEGARD chargée de mission Iles de Loisirs (par visioconférence)

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer. M. BARAT souhaite la bienvenue à tous les membres présents et participants et déclare la séance ouverte.

M. Paul MIGUEL est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

N° ordre	Objet	Décision	N° délibération
1	Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2023	Approuvé à l'unanimité	-
2	Finances : Rapport d'Orientation Budgétaire 2024	Approuvé à l'unanimité	2024/01
3	Ressources humaines : Création d'emplois dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences »	Approuvé à l'unanimité	2024/02
4	Ressources humaines : Rémunération des emplois saisonniers et occasionnels 2024	Approuvé à l'unanimité	2024/03
5	Ressources humaines : Accueil d'un stagiaire BAFA	Approuvé à l'unanimité	2024/04
6	Ressources humaines : Création d'un emploi de technicien territorial principal de 1 ^{ère} classe	Approuvé à l'unanimité	2024/05
7	Tarifs 2024	Approuvé à l'unanimité	2024/06
8	Demande de subvention : Fonds Eperon – Accessibilité PMR JO centre équestre	Approuvé à l'unanimité	2024/07
9	Demande de subvention : Isolation du restaurant du Grand Lac	Approuvé à l'unanimité	2024/08
10	Demande d'autorisation pour la création d'un village vacances	Approuvé à l'unanimité	2024/09
11	Rendu compte : Choix du prestataire pour le marché des assurances	A pris acte	2024/10

Le Président,
Jean-Michel BARAT

Syndicat Mixte d'Études
d'Aménagement et de Gestion
de la Base de Plein Air et de
Loisirs de Jablines-Annet
77450 JABLINES
Tél. : 01 60 26 04 31 - Fax : 01 60 26 52 11